

PROJET KINTAMBO

OBJET : Construction et aménagement du dispensaire du Centre de Santé Mentale pour enfants et adultes à Kinshasa, République Démocratique du Congo.

1. CONTEXTE OPERATIONNEL DU PROJET

La Congrégation des Sœurs Hospitalières du Sacre Cœur de Jésus est présente à Kinshasa depuis 1989, à l'appel du Cardinal Malula, alors archevêque de Kinshasa, suite à la situation dramatique que traversaient les malades mentaux de Kinshasa, capitale du pays, avec une population d'environ 10 millions d'habitants.

Depuis 1989, nous travaillons dans le seul dispensaire de Santé Mentale de la ville, et cœur du réseau des Sœurs Hospitalières.

Pour compléter et prolonger les services et soins du dispensaire Telema Matete, les Sœurs Hospitalières ont développé à travers la ville de Kinshasa un réseau d'antennes, de maisons et de dépendances qui permettent de venir en aide et de se rapprocher des populations les plus recluses. On y trouve :

- un atelier d'ergothérapie pour favoriser une intégration socio- familiale du malade ;
- une maison d'accueil pour les malades abandonnés ;
- L'antenne de Kisantu et l'antenne de N'Sele où les docteurs et les Sœurs s'y déplacent une fois par mois pour venir en aide aux personnes les plus démunies.

La République Démocratique du Congo connaît une situation économique critique. Malgré ses atouts de pôle de développement national, la ville est soumise au pillage de ses ressources. Les conditions de vie de sa population se détériorent et contribuent à entretenir la spirale de la pauvreté urbaine à une échelle nationale. Le pays bénéficie d'une croissance non négligeable, néanmoins près de 88% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Aujourd'hui, vu la réalité et les besoins urgents de la population kinoise, la situation actuelle nous amène au nouveau projet.

L'antenne de Kintambo

Située dans la région apostolique ouest de Kinshasa, elle a ouvert ses portes le 19 janvier 2009. Les Sœurs œuvrant au Centre Telema, avec tous leurs collaborateurs, nourrissent depuis longtemps le rêve d'ouvrir un autre centre à Kinshasa, dans le but de décentraliser et décongestionner le Centre Telema, et d'humaniser les soins.

2. PRESENTATION DU PROJET DE TELEMA KINTAMBO

Le projet consiste à construire d'un dispensaire destine aux personnes souffrant de troubles psychiques ou de difficultés psychologiques. Il permettra de faciliter l'accès aux soins et de se rapprocher des malades en s'implantant dans la commune de Kintambo, à l'ouest de la ville. Ville dans laquelle l'accès aux soins en matière de santé mentale est très limité.

La construction du nouveau dispensaire rendra également possible la mise en œuvre d'une approche unique et globale de la maladie mentale, depuis sa prévention jusqu'à la réinsertion du malade dans la société. Deux pavillons spécialisés : ateliers thérapeutiques et centre des malades errants viennent relayer et compléter l'offre médiante du dispensaire. Les services prodigués par le dispensaire sont : soins, consultations, analyses médicales et accès a une pharmacie spécialisée.

2.1 CONTEXTE MEDICAL

Chaque année dans la capitale congolaise, 30% de la population sont frappés par des maladies mentales. Les conflits armés, les violences sexuelles qui les accompagnent, la nature des relations au sein des familles congolaises ainsi que la pauvreté sont des facteurs qui peuvent expliquer la prévalence des troubles de santé mentale en RDC. Dans plusieurs reportages de Radio Okapi, des experts sont d'avis que le nombre de malades psychiques est en augmentation en RDC, notamment a cause des conflits et de l'insécurité persistante.

> Stigmatisation et discrimination des malades psychiques.

En plus d'être un sujet tabou, la maladie mentale est un sujet de honte. Les malades sont incompris, discriminés et abandonnés. Ils sont régulièrement accusés de sorcellerie, bien que la Constitution congolaise prohibe et punisse ce type d'accusation. Et alors que la plupart des handicaps ont des causes physiologiques, les handicaps physiques et mentaux sont perçus comme un mauvais sort et une honte pour les familles. Les personnes sont habituellement cachées ou abandonnées et deviennent souvent des enfants de la rue. Les enfants ayant un handicap mental sont susceptibles d'être accusés d'être des « enfants sorciers », et d'être par la suite « stigmatisés à vie ».

> Des coûts élevés et pas d'assurance maladie publique

Il n'y a pas d'assurance maladie publique en RDC. Les coûts des médicaments et des traitements des maladies psychiques sont par conséquent pris en charge par les patients ou leur famille. Les médicaments pour le traitement des souffrances psychiques sont presque introuvables et hors de la portée de la plupart des patients en raison de leur coût trop élevé. Une consultation ambulatoire coûte 15 à 20 dollars américains dans une institution publique. Or le revenu annuel moyen en RDC est d'environ 190 dollars américains.

> Manque d'institutions sanitaires spécialisées

Selon plusieurs sources, une seule clinique psychiatrique propose un traitement hospitalier à Kinshasa. Il s'agit du Centre-Neuro-Psycho-Pathologique (CNPP). Le médecin directeur du CNPP insiste sur l'insuffisance des structures médicales spécialisées et des ressources humaines qualifiées en santé mentale, sur le manque de formation continue des médecins et infirmiers dans cette spécialité ainsi que sur l'absence de collaboration intersectoriel dans la prise en charge des patients. Il évoque aussi le manque de politique de prise en charge des malades mentaux qui entrave la mise en place d'infrastructures adéquates et empêche l'acquisition de matériel adapté.

LE PROJET DU DISPENSAIRE DU CENTRE TELEMA KINTAMBO

Objectifs du Projet:

En tant que service de psychiatrie sociale, son but est de :

- favoriser l'accès aux soins de tout un chacun dans la partie Ouest de Kinshasa ;
- offrir un lieu de soins, qu'ils soient d'urgence ou continus, la possibilité de bénéficier d'examens médicaux, ainsi qu'un accès à l'achat de médicaments à faible coût ;
- L'évolution psychologique personnelle, la recherche d'un équilibre psychique et une meilleure adaptation sociale à travers l'écoute, le dialogue et la communication ;
- En complément des soins quotidiens l'équipe soignante développera une sensibilisation à la santé mentale en s'adressant aux familles, aux Paroissiens, aux institutions et à la population en général afin de favoriser les réactions positives à la maladie.

Bénéficiaires :

- Tous les personnes souffrant de troubles psychiques ou de difficultés psychologiques.
- Les bénéficiaires sont des enfants, des adolescents et des adultes, originaires des milieux favorisés comme des plus démunis, sans discrimination.

Actions et services proposés :

- Soins, consultations, observation et analyses médicales ;
- Mise à disposition de professionnels tels qu'un gestionnaire, un éducateur spécialisé, etc.

Le projet propose la construction de deux bâtiments en RDC de **1073 m²**. Le premier constitue le cœur du dispensaire, la pharmacie et l'attente des malades. Le second regroupe les salles de consultations.

Activités annexes:

L'information et éducation à la santé de la population se structureront autour de (l'organisation de débats publics sur les questions de santé et de risques sanitaires.

La construction du nouveau Centre Téléma Kintambo rendra possible la mise en œuvre d'une approche globale de la maladie mentale, depuis sa prévention jusqu'à la réinsertion du malade dans la société

**Brique par brique,
construisons un meilleur futur
pour les malades mentaux de Kinshasa.**

Avec un petit geste, nous pouvons tous changer le monde !

Sœurs Hospitalières du Sacré-Cœur de Jésus, 56/58 rue Desnouettes, 75015 Paris
provinciale@hospitalieres.org
Tel. 00 (33) (0) 145.33.33.94 et 06.17.08.00.85

Contact a Kinshasa: Soeur Therese Ngo Mbog — Te1.00 243 (01814.135.552
csm telema kin@yahoo.fr